



MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS



GLOSSAIRE

ACCORD :

Entente entre personnes résultant de leur conformité de sentiments.

COOPERATION :

Politique d'entente et d'échanges culturels, économiques ou scientifiques entre Etats

COOPERANT :

Personne volontaire qui effectue une mission d'assistance dans certains pays étrangers

LOGISTIQUE :

Ensemble de méthodes et moyens relatifs à l'organisation d'un service, d'une administration, etc., et comprenant les manutentions, les transports, les conditionnements et parfois les approvisionnements.

MONP :

Main-d'œuvre non permanente.

PAI-DRH :

Programme d'Appui Institutionnel et Développement des Ressources Humaines.

PROROGATION :

Etendre un délai fixé précédemment, qui avait été donné à l'avance.

PROJET :

Ensemble des activités coordonnées et mises en rapport visant à accomplir un objectif précis, lequel est généralement atteint pendant une période de temps définie au préalable tout en respectant un budget.